

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2264

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Filières sécurité - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Forum international des technologies de la sécurité (FITS) pour le projet Campus européen de la sécurité intérieure

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguet), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2264**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Filières sécurité - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Forum international des technologies de la sécurité (FITS) pour le projet Campus européen de la sécurité intérieure**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association Forum international des technologies de la sécurité (FITS) a été créée à Paris en 2013. L'association FITS avait pour vocation d'organiser avec ses partenaires le forum Technology against crime (TAC) et des forums internationaux thématiques afin de promouvoir le développement des industries de sécurité dans le respect des normes internationales. Courant 2016, FITS a modifié ses statuts pour se positionner comme l'outil de réflexion et de développement des projets dédiés à la sécurité intérieure française en harmonisation avec les Etats membres de l'Union Européenne, et l'Union Européenne elle-même.

Dans le cadre de ses missions, l'association FITS souhaite étudier l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un Campus européen de la sécurité intérieure dont le siège et cœur des activités seraient localisés à Lyon. Ce Campus européen pour la sécurité intérieure a pour vocation de rapprocher les principaux acteurs de la sécurité, publics et privés, à l'occasion d'activités de formation, de recherche et de développement technologique, autour d'une plate-forme de partage mettant à disposition des structures pédagogiques lourdes ou spécialisées, ainsi que des capacités d'accueil dans le but de développer une véritable culture partagée. S'appuyant sur un écosystème riche, le Campus a aussi vocation à devenir un véritable « pôle d'excellence » au niveau national et international en matière de sécurité intérieure tout en associant le monde de l'éducation et les industries de la sécurité.

Pour piloter, coordonner et mettre en œuvre cette phase relative à l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet "Campus européen de la sécurité intérieure", l'association FITS sollicite le soutien financier de la Métropole de Lyon.

II - Objectifs de la Métropole de Lyon

La sécurité est une thématique transversale (sécurité des données, des infrastructures, des véhicules, des équipements, des personnes, etc.), qui devient de plus en plus un enjeu stratégique pour les entreprises et les territoires. Le marché de la sécurité en France devrait croître de plus de 5 % par an d'ici à 2020 selon une étude commandée par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), la direction générale des entreprises du ministère de l'Économie (DGE) et le ministère de l'Intérieur.

Sur la Métropole de Lyon, le secteur de la sécurité représente plus de 26 300 emplois avec un positionnement spécifique sur la sécurité des systèmes industriels et urbains (Internet industriel, bâtiment intelligent, réseaux de transport, réseaux d'énergie, sites industriels, procédés industriels, etc.). La Métropole dispose de nombreux atouts sur ce sujet : la présence d'organismes publics nationaux et internationaux (Interpol, l'École nationale supérieure de la police à Saint-Cyr, le laboratoire de la police scientifique, etc.) ; des formations universitaires et centre de recherche (master sécurité intérieure, master sécurité informatique de l'INSA, etc.) ; des structures emblématiques consommatrices de prestations de sécurité (EDF, AREVA, SANOFI, les entreprises de la Vallée de la Chimie) ; un événement international dédié aux technologies de la sécurité, le forum Technology against crime (Forum TAC) ; un tissu d'entreprises qui fournissent des solutions de sécurité constitué de grands groupes (Thalès Services, Sogeti, Orange Business Services, Atos, Worldline, Schneider,

Siemens, etc.) et de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) regroupées pour certaines au sein du cluster EDEN.

L'accompagnement par la Métropole de la filière sécurité vise, notamment, à :

- ancrer durablement Lyon sur la carte des territoires reconnus sur la scène internationale dans le domaine de la sécurité,
- contribuer au développement d'une filière ayant un poids économique important sur le territoire et se démarquant à l'export,
- soutenir la diffusion des technologies de la sécurité dans l'ensemble des activités économiques : santé, énergie, transports, etc.,
- capitaliser sur les compétences académiques d'excellence présentes sur le territoire et les mettre au service du tissu économique local,
- encourager l'innovation dans un secteur porteur, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises aux niveaux local, national et international.

III - Description de l'action et plan de financement prévisionnel

La mise en œuvre du projet "Campus européen de la sécurité intérieure" nécessite une étude approfondie permettant de clarifier l'offre de services développée pour les différents utilisateurs du campus, notamment pour les industriels, le modèle économique, incluant les partenariats et contributions de partenaires industriels, la structure juridique adaptée au portage pérenne de ce type d'outil mutualisé. Cette phase d'étude d'opportunité et de faisabilité portée par l'association FITS nécessite de travailler sur :

- l'approfondissement du concept dont la définition des contours et moyens nécessaires à la mise en œuvre des pôles "formations professionnelles", "recherche", "formations universitaires", "partenariats - industries" "international", etc.,
- l'identification des différents acteurs souhaitant s'investir dans le futur campus,
- la définition de la stratégie de communication et marketing du campus,
- l'articulation avec les offres de services existante au niveau local, national et européen,
- la définition des règles et conditions d'utilisation, notamment juridiques, dans un souci d'accessibilité aux petites entreprises,
- la formalisation du plan d'affaires,
- etc.

Le budget prévisionnel pour le pilotage, la coordination et la mise en œuvre de la phase relative à l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet "Campus européen de la sécurité intérieure" par l'association FITS, d'un montant de 83 000 €, se présente comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
cabinet de conseil	60 000	participation privée, dont :	17 000
équipe et management de projet	16 000	participation entreprises	6 000
frais de mission	7 000	autofinancement FITS	3 000
		contribution volontaire en nature	8 000
		subventions, dont :	66 000
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	44 000
		Métropole de Lyon	22 000
Total	83 000	Total	83 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € au profit de l'association FITS pour réaliser l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet "Campus européen de la sécurité intérieure" ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € au profit de l'association Forum international des technologies de sécurité (FITS) pour le projet "Campus européen de la sécurité intérieure",

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association FITS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O4898.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.